

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que la question ainsi formulée soit recevable.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, à mon avis, c'est une question très importante. Le gouvernement fait tout ce qu'il peut, prétend-on, pour encourager l'instruction au Canada; or comme le premier ministre a cru bon de traiter nos universités de «pas-grand-chose» il devrait, dans l'intérêt de nos étudiants, dire à quelles universités il songeait.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA PÊCHE

L'AIDE À LA PÊCHE AU POISSON DE FOND DE LA CÔTE EST

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêcheries. Est-il en mesure d'annoncer la politique gouvernementale en matière d'aide provisoire à la pêche au poisson de fond de la côte est, comme il l'a promis avant Noël?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, le député de Saint-Jean-Ouest a posé la même question vendredi et mon secrétaire parlementaire l'a prise pour préavis. En fait, d'ici la fin du mois nous esquisserons le programme à court, moyen et long terme relatif à la pêche des poissons de fond de la région de l'Atlantique. Un des buts principaux de ce programme sera d'assurer que les prix payés aux pêcheurs seront maintenus aux mêmes niveaux qu'en 1968. Les mesures à prendre comprendront l'octroi de prêts destinés à rendre plus productive la pêche aux poissons de fond et à rendre plus profitables tous les secteurs de l'industrie.

L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU SALÉE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu le débat du 16 janvier sur la création d'offices de commercialisation, le ministre pourrait-il indiquer quand le gouvernement sera en mesure d'annoncer l'établissement d'une société de commercialisation du poisson d'eau salée?

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, la question fait l'objet d'une discussion active et je l'aborderai avec les représentants des entreprises et de la fédération des pêcheurs de Terre-Neuve dans un avenir très prochain.

[M. MacInnis.]

LE NATIONAL-CANADIEN

SYDNEY (N.-É.)—LE REMPLACEMENT DE L'USINE DE WAGONS

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Un incendie a détruit l'usine de wagons du National-Canadien à Sydney. Afin d'assurer la permanence de l'efficacité et de l'emploi, le ministre a-t-il présenté à la direction du National-Canadien des instances vigoureuses pour que l'usine soit remplacée au plus tôt? Sinon, promettrait-il à la Chambre de le faire à la prochaine occasion?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je transmettrai volontiers la requête du député à la direction du chemin de fer.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA FATIGUE DES PILOTES DE JETS

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, la semaine dernière, le député de Vancouver-Est (M. Winch), le député d'Halifax-Dartmouth (M. Forrestall) et moi-même avons demandé au ministre des Transports de s'engager à répondre à un certain nombre de questions au sujet du grand nombre d'heures de vol que doivent accomplir les pilotes de jets d'Air Canada. Le ministre a promis de répondre en une seule fois à toutes ces questions cette semaine. Est-il à même d'y répondre à présent et de nous rassurer au sujet des graves dangers auxquels sont exposés les passagers?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu depuis une foule de renseignements, mais en ce qui concerne la question particulière posée par le député, les informations sont incomplètes et je préfère, avant de répondre, me renseigner davantage.

M. Erik Nielsen (Yukon): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu des limites imposées par les lois sur l'aéronautique quant aux heures de service des équipages aériens, songe-t-on à recourir à des mesures disciplinaires ou à tenter des poursuites criminelles contre ceux qui enfreindraient les règlements ou les lois en question?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, j'oppose tout d'abord un démenti à l'allégation; pour ce qui est des heures de service des